Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

PLAINTE N^{O} : 21-24-0052

WYNA CUERRIER c. MARTIN MASSIE

Dates d'audience:	14 mars 2025
Lieu :	À distance via la plateforme Zoom
Heure :	9 h 30
Procureures pour la plaignante:	Me Karoline Khelfa Me Mélodie Beausoleil
Procureure pour l'intimée :	Me Sabine Phaneuf
Étape :	Audience sur culpabilité et sanction
Nature de la plainte :	Aurait commis des actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession, à savoir : 1- À la résidence Portofino, de manière concomitante à ses interventions, aurait omis et/ou négligé de consigner, des notes d'observation et/ou des rapports d'incident-accident, faisant état de ses interventions et observations, aux dossiers des certains patients; 2- Dans le cadre de ses fonctions à la résidence Portofino, aux environs des années 2006 à 2023, n'aurait pas eu une conduite irréprochable et empreinte de professionnalisme à l'endroit de patients auprès desquels il était appelé à intervenir;
Le Conseil de discipline :	Me Manon Lavoie, présidente M. Sylvain Pagé, inf. aux., membre M. Stéphane Giguère, inf. aux., membre